

UTILISATION DE L'INFORMATIQUE EN STE (Professeurs Économie et Gestion)

Michel VENTALON

Les professeurs STE enseignent dans les classes de seconde option gestion, de première G, de terminales G et de BTS tertiaire.

Notre discipline comprend en fait plusieurs enseignements : droits, économie, comptabilité, math. financières, économie d'entreprise, secrétariat, techniques commerciales, informatique...

Si en seconde option gestion et en première G, les programmes permettent aux élèves de se familiariser avec l'ensemble de ces enseignements, en terminale G et en BTS tertiaire une spécialisation apparaît avec les techniques quantitatives de gestion (comptabilité), les techniques administratives (secrétariat) et les techniques commerciales.

L'utilisation de l'ordinateur ne fait aucun doute à partir de la seconde jusqu'aux BTS tertiaire. Mais quelles doses d'utilisation ?

Nos élèves ne seront jamais des informaticiens mais des utilisateurs de l'informatique dans les différentes entreprises ou administrations dans lesquelles ils travailleront. Utilisateurs de gros ensembles informatiques ou utilisateurs de micro-ordinateurs.

SECONDE OPTION GESTION

Le programme prévoit une partie informatique appliquée aux travaux de gestion que le professeur a traités dans les autres parties.

L'enseignant a plusieurs façons de présenter la partie informatique

- soit il suit à la lettre ce qui est prévu et traite l'informatique comme un chapitre indépendant,
- soit il applique, lorsqu'il peut le faire, l'informatique au travail de gestion qu'il est en train d'étudier.

Mais chaque travail informatique doit être accompagné d'une analyse et si possible de la traduction dans un langage et une application

sur machine pour concrétiser l'étude. Les applications sont courtes et variées.

L'utilisation d'un tableur doit être faite en simulation : on prévoit, par exemple, un tableau d'amortissements (préparé à l'avance sur disquettes) et on fait changer aux élèves le taux, la valeur d'achat, la durée. Les résultats sont modifiés automatiquement.

PREMIÈRES G

Le travail informatique fait suite à la seconde option gestion avec cependant des travaux plus importants sur la facturation, les salaires, les documents comptables...

Si les travaux informatiques (analyse, langage, machine) doivent être faits, il faut cependant les limiter et faire une place plus grande à l'utilisation de logiciels pédagogiques : possibilité après un cours sur les achats et les ventes ou sur les emballages d'aller en salle informatique appliquer ce cours avec un logiciel de comptabilité en prenant un exercice fait en classe de manière à ce que la partie gestion soit connue étant donné que le logiciel ne l'est pas.

L'utilisation d'un tableur en simulation doit être poursuivie.

TERMINALE G

- En techniques commerciales (G3), l'utilisation de l'informatique est réduite à sa plus simple expression ce qui n'empêche pas le professeur d'utiliser un logiciel sur une enquête, sur un dépouillement d'enquête, sur une étude de marché (simulation).

- En techniques quantitatives de gestion (G2), l'accent est mis dans le programme sur l'utilisation de logiciels pédagogiques et professionnels.

Il est impératif que les élèves de G2 aient utilisé un logiciel de comptabilité (au moins deux séances de deux heures en demi groupe).

Il est possible aussi de leur faire analyser un problème (par exemple la facturation) puis programmer dans un langage et l'appliquer sur machine. Ensuite utiliser un tableur pour leur faire construire la facture. Apprécier la comparaison.

Le seul inconvénient est que le programme de comptabilité est vaste en TG 2 et qu'il faut prévoir le temps que l'on va passer à utiliser l'informatique d'une manière judicieuse et efficace.

- En technique administratives (G1), le professeur enseignant l'étude de cas (secrétariat) a la possibilité de faire utiliser un logiciel sur la facturation ou sur les salaires ou sur les fiches de stock avec un exemple étudié en cours. Il est aussi convenable pour de futures secrétaires de leur faire saisir des informations avec un logiciel de base de données et de leur montrer quelques possibilités (index).

BTS TERTIAIRE

Si les "comptables" doivent se familiariser avec l'analyse de problèmes (algorithme) et l'utilisation de logiciels de gestion (ou permettant la gestion), les "secrétaires" et les "actions commerciales" n'ont que le deuxième point. Cependant pour les secrétaires une familiarisation à la télématique doit être effectuée.

L'utilisation doit être faite sur des cas précis et beaucoup plus développés que dans le secondaire. Par exemple, si on utilise un tableur ou une base de données, les élèves doivent être amenés à construire le travail en classe puis à appliquer leurs travaux avec un logiciel (pour un tableur, construire le tableau permettant d'obtenir des résultats).

Pour les logiciels de comptabilité, les élèves de BTS comptables doivent avoir utilisés un de ces logiciels au moins car en première année, ils effectuent un stage en entreprise et auront très certainement l'occasion de voir une comptabilité informatisée.

Ce qui est important pour un professeur, c'est qu'il sache doser la part de l'informatique et construire les applications.

Certains ont de super logiciel mais ils ne peuvent les utiliser qu'à 5 % ou 10 % de leur capacité et ils ne pourront jamais les utiliser plus, à moins qu'on augmente le nombre d'heures réservées à l'informatique.

D'autres ont des logiciels plus modestes mais tout aussi efficaces.

Notre démarche sera positive si les élèves arrivent à comprendre l'utilité de l'informatique à la gestion à travers leurs connaissances, leurs méthodes et l'utilisation de logiciels.

Michel VENTALON
Professeur Économie et Gestion
Lycée Camargue NÎMES